

- ☐ Règlement
- ☒ Politique (cadre, code)
- ☐ Procédure (directive, guide, référentiel)

SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Approbation :	Conseil d'administration
Responsable :	Direction des ressources éducatives
Date d'approbation :	27 mai 2025
Date d'entrée en vigueur :	1 ^{er} juillet 2025
Date prévue de révision :	Avril 2026
Résolution :	CA-2025-05-0455

Liste des écrits de gestion remplacés :

Services éducatifs dispensés dans les écoles pour l'année 2023-2024 (RE-2024-12).

Consultations effectuées :

Comité consultatif de gestion (6 mai 2025)

Comité de parents (13 mai 2025)

1. PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE

- 1.1 Toutes les écoles offrent l'enseignement préscolaire 4 et 5 ans si la clientèle reconnue est suffisante.
- 1.2 Toutes les écoles offrent l'enseignement primaire de la 1^{re} à la 6^e année, lorsque la clientèle le permet.
- 1.3 Toutefois, chacune des bâtisses suivantes forme une entité offrant l'ensemble des trois (3) cycles :
 - de la Madone et de la Carrière;
 - Sacré-Cœur et Notre-Dame-du-Saint-Sacrement de Ferme-Neuve;
 - Sacré-Cœur de Mont-Saint-Michel et Sainte-Anne de Sainte-Anne-du-Lac;
 - Saint-Jean-l'Évangéliste et Saint-Joachim de Mont-Laurier;
 - Notre-Dame et Saint-François de Lac-des-Écorces;
 - Saint-Gérard de Kiamika et Saint-Joseph de Val-Barrette.

- 1.4 Il y a formation de groupes d'élèves HDAA dans cinq (5) milieux, soit : de la Madone et de la Carrière, Saint-Eugène, Sacré-Cœur et Jean-XXIII et du Méandre.

L'École de la Madone et de la Carrière, pour le secteur Mont-Laurier et les environs, ainsi que l'École du Méandre, pour le secteur de la Rouge, sont les deux (2) écoles ciblées pour accueillir les élèves à mobilité réduite tant au secteur régulier qu'en classe d'adaptation scolaire.

2. SECONDAIRE

- 2.1 L'École du Méandre de Rivière-Rouge offre l'enseignement de 1^{re} à 3^e secondaire pour la clientèle du secteur de la Rouge.
- 2.2 L'École Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier offre l'enseignement de 1^{re} à 5^e secondaire. Elle reçoit les élèves du secteur de la Rouge pour les 4^e et 5^e secondaire et pour la formation axée sur l'emploi.
- 2.3 Il y a formation de groupes d'élèves HDAA à l'École Polyvalente Saint-Joseph ainsi qu'à l'École du Méandre, si la clientèle le justifie.
- 2.4 L'école Polyvalente Saint-Joseph et le Méandre accueillent les élèves à mobilité réduite.

3. PRIMAIRE - SECONDAIRE

- 3.1 Toutes les écoles offrent les services particuliers et les services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles (Annexe I).

ANNEXE I

Programmes des services éducatifs complémentaires selon le nouveau régime pédagogique	
Programmes	Services
1- Programme offrant des services de soutien qui visent à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage.	• Psychologie. • Psychoéducation. • Éducation spécialisée. • Orthopédagogie. • Orthophonie.
2- Programme offrant des services de vie scolaire qui visent à contribuer au développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école.	• Animation spirituelle et engagement communautaire.
3- Programme offrant des services d'aide à l'élève qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle, ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre.	• Information et orientation scolaires et professionnelles.
4- Programme offrant des services de promotion et de prévention qui visent à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.	• Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative. • Éducation aux droits et aux responsabilités. • Animation sur les plans sportif, culturel et social. • Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire. • Santé et de services sociaux.